

Portant validation des offres pour les travaux d'aménagement du bâtiment Jules Ferry

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le rapport d'analyse des offres

Considérant la mise en concurrence effectuée ;
Considérant le résultat de l'analyse des offres,
Considérant que le lot n°3, infructueux en raison d'une absence d'offre, fait l'objet d'une relance en procédure sans publicité ni mise en concurrence,
Considérant l'attribution du marché,

DECIDE :

De valider les offres pour les travaux d'aménagement du bâtiment Jules Ferry comme suit

Lot	Entreprise	Montant HT
1 – gros œuvre	SMCB	46 520,49 €
2 – menuiseries extérieures aluminium	Alu Conception	86 141,38 €
3 – menuiseries intérieures – cloisons – faux plafonds	Lot infructueux – relancé	Lot infructueux
4 – revêtements de sols	Delobette	11 944 € HT
5 – peinture	Zine Renov	18 835,52 € HT
6 – électricité	Duchesne Electricité	40 835,22 € HT
7 – plomberie sanitaire chauffage	Lesecq	29 300 € HT
Total		233 576,61 HT

signé électroniquement le 20/11/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

